



COMPTE RENDU CGT DU COMITE NATIONAL DU FIPHFP

Jeudi 24 Juin 2021

Présents aux réunions des commissions, nous n'avons pu participer à la réunion de ce CN (congé prévu de longue date et arrêt maladie) sachant que toutes les décisions prévues ont été votées à l'unanimité suivant en cela l'avis des commissions.

A réception du compte rendu, nous vous le transmettrons pour plus ample informé.

D'où l'absence de commentaires sur certains points.

CN relativement allégé, la situation sanitaire freine les demandes sur la plateforme et la signature de conventions (si on compare avec 2019 mais ça reprend par rapport à 2020).

1 - Questions d'actualités

1.1. - Actualités du FIPHFP

1.1.1 Information sur l'avenant à la convention multipartite : **en attente compte rendu**

1.1.2 Information sur le protocole national pour la convention quinquartite : **idem**

2 - Commission des finances

2.1. - Rapport de la commission du 10 juin 2021 : **principalement sur le budget rectificatif 2021 et aussi les contrôles qui ont doublé et généré des redressements considérables (plus de 16 M d'euros sur un budget de 110 M).**

En commission, nous avons insisté sur la nécessité d'une action à poursuivre auprès des employeurs publics pour disposer de déclarations conformes à la législation (à noter que de nombreuses initiatives sont en cours par l'établissement public).

Relative inquiétude aussi sur le recouvrement des montants dus au regard du poids de la crise sanitaire sur les rentrées de contributions.

A noter aussi l'impact d'une régularisation de charges de l'exercice précédent lié à la COG (charges de gestion à payer à la Caisse des Dépôts soit 10,7 M d'euros).

Au final, plus 7,8 M de charges par rapport au budget initial (ajustements ayant permis de limiter le montant COG).

2.2. - Projet de délibération portant adoption du Budget rectificatif n°1 pour l'année 2021 (cf. commentaires commissions ci-dessus) : **il s'agissait uniquement de quelques opérations comptables sans grande incidence (hormis charges de gestion) sur le résultat prévu (ainsi qu'une augmentation substantielle du budget communication) soit un déficit de 21 millions d'euros environ conforme aux années précédentes (2020 étant une exception du fait d'une reprise de provision sur les universités cf. précédents comptes rendus CN).**

140 Millions de dépense budgétées dont 117 millions en dépenses d'intervention avec 120 millions de recettes prévues suite à contribution de l'Education Nationale, les autres contributeurs (Agriculture pour la partie enseignement et Mairie de Paris pour les AESH seraient au 6% et donc non-contributeurs...).

2.3. - Projet de délibération portant modification du règlement intérieur du CN au titre de la procédure d'urgence : **pas abordé lors du CN ; il s'agit de mettre dans la boucle des décisions à prendre en cas d'urgence par l'ordonnateur (soit le directeur du FIPHFP) le rapporteur de la Commission des Finances (en attente de réponse sur la possibilité juridique d'un tel dispositif par les tutelles).**

3 - Commission des interventions

3.1. - Rapports des commissions des 27 et 28 mai 2021 : **à noter la présentation d'un seul dossier pour lequel nous avons formulé un certain nombre de remarques (réponse de la CDC permettant un avis positif) ; celui du Ministère de la Justice ayant soulevé trop d'interrogations a été repoussé à Septembre.**

A noter que l'Etablissement Public partageait nos préoccupations sur ce dossier...

3.2. - Projet de délibération portant approbation du renouvellement de la convention relative au financement d'actions menées par la Caisse des Dépôts et le FIPHFP à destination des personnes en situation de handicap : **remarques CGT en lien avec nos représentants à la CDC et accord unanime sur cette convention même si tout n'est pas parfait...**

3.3. - Point sur l'activité du FIPHFP

Les éléments présentés en commission sont repris au Comité National.

FOCUS SUR LES DEPENSES D'INTERVENTION DIRECTES

Point sur les aides plateformes

Au demeurant, les mesures exceptionnelles mises en place par le comité national ont pu être mises en œuvre. :

- Aide exceptionnelle - Equipement informatique des apprentis pendant la période de confinement liée à l'épidémie de Coronavirus COVID 19
- Aide exceptionnelle - Aide pour le travail à distance pendant la période de confinement liée à l'épidémie de Coronavirus COVID 19
- Délai supplémentaire de 3 mois pour produire les pièces justificatives.

La crise sanitaire liée au Coronavirus COVID 19 a ainsi engendré mécaniquement une augmentation du nombre de dossiers en gestion.

Point au 30 avril 2021

Le nombre de demandes de financement d'aides plateforme reçu des employeurs à fin avril 2021 s'établit à **2 883** aides contre **2 347** aides à fin avril 2020 soit une progression de **+22,8%** en volumes.

Le nombre et le montant des mises en paiement (DP = demandes payées + instance de paiement à l'agence comptable) s'établissent respectivement à **2 216** pour **6 168 k€** à fin avril 2021 (contre **2 128 DP** à fin avril 2020 pour **5 414 k€**) soit une progression de **+4,1%** en nombre et **+13,9%** en valeur

Le coût moyen d'une aide payée à fin avril 2021 est en hausse à **2 544 €** contre **2 275 €** à fin avril 2020.

Les conventions employeurs et centres de gestion.

A fin avril 2021, **386** conventions employeurs sont en gestion pour un montant d'engagement initial signés de **199,9 M€** qui se répartissent comme suit :

- **247** conventions pour la FPT pour un montant d'engagement de **111,9 M€**. Les conventions avec les CDG représentent **31,5%** des conventions de la FPT pour un montant d'engagement de **18,9 M€**
- **89** conventions pour la FPH pour un montant engagements de **34 M€**
- **50** conventions pour la FPE pour un montant d'engagement de **54,1 M€**

Par ailleurs, **33** conventions ont été validé en Comité Local / Comité National (FPT, **19** conventions, FPH, **9** conventions et pour la FPÉ, **5** conventions).

A noter une deuxième réunion de la commission des interventions portant sur des propositions d'évolution du catalogue des interventions pour donner suite aux différents groupes de travail de 2020. Ci-dessous la page de présentation des propositions qui ont donné lieu à un vaste débat et celles-ci seront affinées pour présentation et vote à un prochain Comité National.

Propositions d'évolution du catalogue : En 2020, le comité national a mis en place différents groupes de travail impliquant un réexamen du contenu de l'offre du FIPHFP.

Le présent document s'inscrit dans la continuité des travaux menés.

Si le catalogue des interventions est en général bien connu, son appréhension par les différents acteurs est souvent jugée difficile notamment pour les employeurs mobilisant peu les aides du FIPHFP. Le présent document a donc pour objectif de répondre aux objectifs suivants :

- Rendre plus lisible l'offre de service
- Faciliter la compréhension des aides du FIPHFP
- Faciliter le parcours de la personne
- Appliquer le principe du surcoût aux différentes aides
- S'intégrer dans l'évolution du contexte (convergence avec l'AGEFIPH, modification du droit commun, ...)
- Suite des travaux en cours des groupes de travail (accessibilité numérique, dispositif d'accompagnement handicap, ...)
- Simplifier les modalités de calcul

Ce nouveau catalogue s'inscrit dans la continuité. Il a pour vocation à exposer les offres de prestation du FIPHFP et les règles de prise en charge.

Dans le cadre de la refonte du site institutionnel, il conviendra d'exposer cette offre de façon plus dynamique et l'enrichir de témoignages, bonnes pratiques...

4 - Commission du partenariat et de la communication

4.1. - Rapport de la commission du 27 mai 2021 : convention UPEC et rapport annuel et un point d'étape sur le partenariat avec la FHF en commission (convention 2018/2022).

Sur ce dernier point, la CGT souhaite la poursuite du partenariat avec le déploiement des référents handicap mutualisés en région et plus particulièrement auprès des petits établissements en lien avec les DTH.

Ceci dans le cadre de la mise en œuvre de la politique handicap dans la Fonction Publique Hospitalière via des conventions ou recours aux aides plateforme ainsi que l'aide à la déclaration.

Est aussi prévue la mutualisation des bonnes pratiques et l'accompagnement sur le terrain des directions par rapport aux dossiers individuels.

La FHF envisage, à terme, la mise en place de référents handicap dans les établissements.

4.2. - Projet de délibération portant sur la décision relative au financement d'actions menées par l'UPEC et la Fondation UPEC à destination des personnes en situation de handicap : il s'agit d'une action concernant les référents handicap dispensée par l'Université de Créteil et s'adressant aussi bien au public qu'au privé. Présentation très fouillée et argumentée amenant à un vote unanime de subvention modeste au demeurant (30.000 euros sur 3 ans).

4.3. - Projet de délibération portant sur l'approbation du rapport annuel pour l'exercice 2020 : ayant été remis très tardivement en commission, nous avons fait quelques remarques sur la forme sans contester l'architecture globale et le contenu. Vote unanime. A demander en Comité Local car permet une photographie intéressante de l'action en région.

5 - Commission Evaluation

5.1. - Rapport de la commission du 26 mai 2021 : peu d'éléments à discuter, nécessité pour cette commission de revoir sa feuille de route et, en particulier, d'effectuer un travail sur les indicateurs à fournir dans le cadre des conventions et de procéder à leur analyse en lien avec l'établissement public (sera fait par celui-ci d'ici la fin de l'année).

A noter que la commission avait auditionné un certain nombre de DTH quand à l'origine de leurs difficultés à la mise en place de l'emploi accompagné dans leur région ; ce qui nous a amené à indiquer que nous avons besoin d'une réflexion globale sur ce sujet avec des lignes directrices pour l'action en région.

A aussi été abordée la question du comité des usagers avec la nécessité, pour la CGT, d'avoir des usagers qui ne viennent pas ponctuellement en fonction des sujets abordés mais constituant un noyau stable se prononçant sur le contenu de l'offre du FIPHFP et son évolution en lien avec la commission des interventions.

5.2. – Situation sur les travaux à l'issue des auditions des différents DU RH : non achevé au moment du CN, AR au prochain CN (la CGT a participé à une audition en demandant un socle minimum de formation des référents handicap dans les formations dispensées, en particulier via les universités)

6 - Avancement du SI du FIPHFP : Le projet « Refonte du site du FIPHFP » :

Ce projet, inscrit dans le plan d'actions 2021 est désormais engagé. Une phase d'audit du site existant a permis d'identifier les axes de progrès. Une enquête auprès des usagers a également été lancée.

Bonne lecture !
Pour la délégation, Bruno Picard